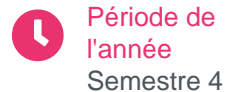




Stage professionnel et méthodologie de mémoire de recherche



En bref

- > **Mobilité d'études:** Non
- > **Accessible à distance:** Non

Présentation

Description

Le stage professionnel obligatoire, d'une durée de cinq mois minimum, effectué en France ou à l'étranger, fait l'objet d'un double encadrement par un enseignant référent et l'hôte de stage. Dans le cas d'étudiants en contrat de travail (apprentissage, contrat de professionnalisation, salariat), leur activité professionnelle se substitue à la réalisation du stage.

Le mémoire est un travail individuel et personnel de formation critique à des pratiques professionnelles et de préparation à la recherche qui fait l'objet d'une soutenance publique. Le mémoire cherche à répondre à une question posée de façon aussi claire et simple que possible située dans le champ de l'urbanisme et de l'aménagement. Il comporte :

- * un exposé des attendus de cette question : son actualité, sa pertinence, ses enjeux, un état des connaissances et des débats la concernant, fondé sur une bibliographie appropriée ;
- * un état des savoirs, également qualifié d'état de l'art, connaissances ou doctrines, portant sur la question choisie ;
- * l'analyse critique d'une expérience professionnelle et/ou d'une étude de cas en lien direct avec le sujet, l'élaboration méthodologique du traitement d'une question de terrain située dans le temps et l'espace, national et international ;
- * une mise en perspective du sujet et de l'expérience choisie donnant lieu à une proposition personnelle raisonnée et argumentée susceptible d'enrichir le champ des connaissances en urbanisme.

Chaque étudiant est accompagné individuellement par un tuteur académique dans l'élaboration de son mémoire de fin d'étude.

Objectifs



Objectifs pédagogiques du stage professionnel :

- * Préciser son projet et son positionnement professionnels ;
- * Se positionner dans une équipe professionnelle ;
- * Mettre en relation l'enseignement du M2 USPMO avec la pratique professionnelle de l'urbanisme et de l'aménagement ;
- * Monter en compétences et en autonomie et démontrer ses capacités de proposition dans le cadre d'une mission professionnelle.

Objectifs pédagogiques de la méthodologie du mémoire :

- * Construire et formaliser une pensée personnelle sur un sujet d'actualité choisi et développé dans une dimension analytique et prospective, l'exprimer et argumenter avec clarté et éthique ;
- * Élaborer une problématique claire : définir les termes employés, poser des questions précises, formuler des hypothèses de travail, satisfaire à des exigences épistémologiques et méthodologiques rigoureuses et intelligibles diffusables ;
- * Constituer un corpus théorique pertinent (littérature scientifique) au regard du sujet traité et de l'actualité des questions en urbanisme et aménagement, traiter des données statistiques et des enquêtes au profit d'une démonstration et choisir pour cela les outils les plus pertinents, constituer l'iconographie (plans, cartes, schémas, photographies, etc...) nécessaire à la constitution du sujet, à la conduite du raisonnement et à sa transmission.

Heures d'enseignement

TD	Travaux Dirigés	33h
----	-----------------	-----

Contrôle des connaissances

Contrôle des connaissances du stage professionnel :

Le stage professionnel est évalué lors de la soutenance du mémoire de fin d'étude, sur la base de l'évaluation de fin de stage/apprentissage effectuée par le/la maître-esse de stage/apprentissage.

Contrôle des connaissances de la méthodologie du mémoire :

Rendu d'un mémoire écrit d'environ 80 pages avec soutenance publique.

Compétences visées

Compétences visées pour le stage professionnel :

- * Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif ;
- * Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité ;
- * Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale ;
- * Élaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des



collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement ;

- * Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents) ;
- * Appréhender les dimensions systémiques et pluridisciplinaire, l'éthique et les valeurs (intérêt collectif, habitabilité des espaces, justice et responsabilité tant spatiale, sociale qu'environnementale, valeurs patrimoniales) des métiers et des pratiques professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'inscrire sa pratique individuelle dans le cadre collaboratif qui caractérise la conduite des études et des projets dans ce champ d'action.

Compétences visées pour la méthodologie du mémoire :

- * Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale ;
- * Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation ;
- * Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère ;
- * Formaliser et synthétiser des enjeux opérationnels d'organisation spatiale et fonctionnelle de secteurs urbains, de villes ou de territoires, identifier les problématiques urbaines, sociales et socio-environnementales qui leur sont propres et les mettre en débats avec les acteurs concernés afin de co-construire des stratégies urbaines ou territoriales agiles ;
- * Elaborer des projets d'urbanisme et des interventions sur l'espace en articulation avec les documents sectoriels (développement économique, mobilité, tourisme et loisirs, environnement, programmation d'équipements...) des collectivités ou des niveaux infra/supra locaux et savoir définir des critères d'évaluation des projets dont les résultats pourront être mobilisés dans une visée stratégique au regard de la conduite de l'action en urbanisme et aménagement ;
- * Appréhender la mise en œuvre des projets d'urbanisme et d'aménagement dans l'espace et dans le temps en s'inscrivant dans un système d'acteurs complexe et en créant les conditions d'une mise en œuvre collective (transmission des éléments, outils, méthodes, y compris d'évaluation, pertinents).

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Jean-Michel Roux

✉ jean-michel.roux@u-bordeaux-montaigne.fr